

LE 3 FÉVRIER 2020

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Magloire, tenue le lundi 3 février 2020, à 19h00, à la salle municipale et à laquelle étaient présents :

Son honneur la mairesse : Marielle Lemieux

Mesdames et messieurs les conseillers:

Anne-Marie Beaudry	Jonathan Goupil
Liette St-Pierre	Steve Lapointe
Martine Rouillard	Régis Prévost

La séance est présidée par la mairesse, Mme Marielle Lemieux, et M^{me} Dany Robert, directrice générale, assure le secrétariat.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la constatation du quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19h00.

01-02-20

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 13 janvier 2020
4. Approbation des comptes à payer
5. **ADMINISTRATION :**
NOTE Remise du rapport budgétaire de janvier 2020
NOTE Rapport de la mairesse & des conseillers responsables de différents dossiers
 - 5.1 Journal municipal
 - 5.2 Inscription au congrès 2020 directrice générale
 - 5.3 Assurances Corporation de Développement
 - 5.4 Fonds réservé fêtes 150^e
 - 5.5 TECQ 2019-2023
 - 5.6 Projet structurant – Amélioration de la salle municipale
 - 5.7 Projet structurant – Aide Club Quad
 - 5.8 Projet structurant – Fenêtre Salle municipale
 - 5.9 Renouvellement adhésion aux amis du moulin
 - 5.10 Renouvellement/adhésion Passion FMINFO Transport autonomie
 - 5.11 Assurances collectives
 - 5.12 Emploi d'été Canda 2020
 - 5.13 Demande d'aide financière Fête nationale
6. **VOIRIE :**
 - 6.1 Téléphone Yves
 - 6.2 Demande de revêtement du rang St-Cyrille
7. **RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT :**
 - 7.1 Fourniture d'un poste de pompage des eaux usées
8. **SERVICE DE SÉCURITÉ D'INCENDIE & SÉCURITÉ CIVILE**
9. **COMITÉ ET LOISIRS**
 - 9.1 Engagement animatrice terrain de jeux
10. **CORRESPONDANCE :**
 - 10.1 Deux lettres de remerciement

10.2 Lettre de Clément Blanchet

11. **VARIA:**

12. Période de questions

13. Levée de l'assemblée.

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'ADOPTER l'ordre du jour en ajoutant le point 9.2 Engagement
entretien patinoire et animation chalet des Loisirs.

ADOPTÉE

02-02-20

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 JANVIER 2020

Il est proposé par Liette St-Pierre,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 13 janvier 2020 soit
adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

03-02-20

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Régis Prévost,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE les comptes à payer d'un montant de 123 882.96\$ pour
février 2020 sont acceptés et payés, étant donné que les crédits
nécessaires sont disponibles pour les acquitter.

ADOPTÉE

NOTE

ADMINISTRATION :

Le rapport budgétaire avec comparatif annuel pour le mois de janvier est
remis à chaque membre du conseil municipal.

NOTE

Rapport du maire & conseillers responsables de différents dossiers

Martine Rouillard nous parle du 150^e, Liette St-Pierre nous parle de deux
activités à venir pour les loisirs. Jonathan nous explique qu'il a assisté à la
rencontre de la motoneige hors piste à St-Luc, qu'il y avait 75
motoneigistes de présents. Nous informe de sa rencontre pour la collecte,
transport et dispositions des matières résiduelles, de l'importance de
diminuer les matières résiduelles, d'augmenter la collecte de recyclage et de
penser faire du compostage. Steve Lapointe nous parle du comité de
développement et de leur avancée dans ce dossier. Mme la mairesse nous
parle des réunions auxquelles les a assistés dans le dernier mois.

04-02-20

PUBLICITÉ JOURNAL MUNICIPAL

Suite à une demande de Stéphanie Lachance, Député de Bellechasse
concernant une publicité dans le journal municipal « *Le Maglorois* »;

Il est proposé par Liette St-Pierre,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE PERMETTRE à Stéphanie Lachance, Députée de Bellechasse de faire paraître une publicité dans le Maglorois, journal municipal de Saint-Magloire au coût de 100\$/an.

ADOPTÉE

05-02-20

INSCRIPTION AU CONGRÈS 2020 DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER la directrice générale à s'inscrire au congrès annuel de l'*Association des directeurs municipaux du Québec* (ADMQ) qui aura lieu les 17, 18 et 19 juin 2020 au *Centre des congrès de Québec*;

DE PAYER les frais d'inscription de 555 \$ plus taxes;

DE REMBOURSER les frais d'hébergement et de repas selon la réglementation en vigueur et sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE

06-02-20

ASSURANCES CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT

Suite à une demande du Comité des fêtes du 150^e,

Il est proposé par Régis Prévost
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AJOUTER le nom de la Corporation de développement, ses administrateurs, ses bénévoles ainsi que les sous-comités comme assurés additionnels sur les assurances de la Municipalité.

ADOPTÉE

07-02-20

FONDS RÉSERVÉS 150^E

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE METTRE un montant de 8 000\$ budgété ainsi dans un fonds réservés pour les fêtes du 150^e.

ADOPTÉE

08-02-20

PROLONGEMENT RÉSEAU D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS -TECQ

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version numéro 2019-01 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

ADOPTÉE

09-02-20

PROJET STRUCTURANT –AMÉLIORATION DE LA SALLE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Magloire souhaite réaliser le projet «*Amélioration de la salle municipale*» dans la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal recommande d'octroyer une somme de 11 603\$ provenant de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie pour le projet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Liette St-Pierre,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le financement se fasse de la façon suivante :

- Un montant correspondant à 80 % du projet, soit 11 603\$ sera pris à même l'enveloppe budgétaire de la *Politique de soutien aux projets structurants* de la Municipalité;
- Un montant correspondant à 20 % du coût total du projet, soit de 2 901\$ et est établi comme étant la part du milieu et est assumé par la Municipalité de Saint-Magloire;

QUE Mme Dany Robert, Directrice générale de la municipalité de Saint-Magloire, soit la personne autorisée pour la signature des documents en lien avec la demande.

ADOPTÉE

10-02-20

PROJET STRUCTURANT – AIDE CLUB QUAD

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Magloire souhaite aider le Club Quad de la Rivière Daaquam dans leur projet de relier les municipalités de St-Just-de-Bretenières, St-Magloire, St-Camille de Lellis et St-Fabien-de-Panet dans la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal recommande d’octroyer une somme de 1 600.00\$ provenant de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie pour le projet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Régis Prévost,
Et résolu à l’unanimité des conseillers présents;

QUE le financement se fasse de la façon suivante :

- Un montant correspondant à 80 % du projet, soit 2 000.00\$ sera pris à même l’enveloppe budgétaire de la *Politique de soutien aux projets structurants* de la Municipalité;
- Un montant correspondant à 20 % du coût total du projet, soit de 500.00\$ et est établi comme étant la part du milieu et est assumé par la Municipalité de Saint-Magloire;

QUE Mme Dany Robert, Directrice générale de la municipalité de Saint-Magloire, soit la personne autorisée pour la signature des documents en lien avec la demande.

QUE si des argents sont obtenus dans d’autres programmes possibles pour le Club Quad, la Municipalité gardera ce montant dans le projet de changement de fenêtre à la salle municipale.

ADOPTÉE

11-02-20

PROJET STRUCTURANT – AMÉLIORATION COÛT ÉNERGÉTIQUE À LA SALLE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Magloire souhaite changer ses fenêtres à la salle municipale dans la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer le coût énergétique;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal recommande de réserver un montant de 15 895\$ provenant de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie pour le projet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l’unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Saint-Magloire demande de réserver un montant de 15 895\$ soit 80% du projet dans le programme de soutien aux projets structurants pour améliorer le coût énergétique de la salle municipale en changeant l'ensemble des fenêtres;

QU'un montant correspondant à 20 % du coût total du projet soit de 3 974\$ est établi comme étant la part du milieu et est assumé par la Municipalité de Saint-Magloire;

QUE Mme Dany Robert, Directrice générale de la municipalité de Saint-Magloire, soit la personne autorisée pour la signature des documents en lien avec la demande.

ADOPTÉE

12-02-20

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION AUX AMIS DU MOULIN

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de Saint-Magloire reconnaît que l'accès à la culture contribue au bien-être individuel et à la qualité de vie des collectivités;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Liette St-Pierre,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

DE RENOUVELER l'adhésion de la Municipalité aux *Amis du moulin* (Moulin La Lorraine) au montant de 40 \$.

ADOPTÉE

13-02-20

RENOUVELLEMENT ADHÉSION PASSION FM

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE RENOUVELER l'adhésion de la Municipalité à Passion FM au coût de 40\$.

ADOPTÉE

INFO

TRANSPORT AUTONOMIE

Les statistiques pour le transport autonomie de Saint-Magloire sont ; 311 transports pour le travail, 40 transports pour le Loisir, 14 transports pour rendez-vous médical et 5 autres services pour un total de 370 transports à Saint-Magloire.

14-02-20

ASSURANCES COLLECTIVES

Il est proposé par Steve Lapointe,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACCEPTER le renouvellement de l'assurance collective les employés municipaux, avec une augmentation de 2.05%, et ce, pour une période d'un an commençant le 1^{er} mars 2020.

ADOPTÉE

15-02-20

EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2020

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite faire une demande à *Emploi d'été Canada 2020* pour l'embauche de deux étudiants pour l'animation du camp de jour estival et un jardinier pour le jardin entre ciel et terre ainsi que l'embellissement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Régis Prévost,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'AUTORISER M^{me} Dany Robert, directrice générale, à faire une demande auprès de *Service Canada* dans le cadre du Programme *Emploi d'été Canada 2020*, en vue d'obtenir une subvention dans le but de créer des emplois d'été pour deux étudiants;

D'AUTORISER la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Magloire, tous les documents liés à cette demande et d'en assurer le suivi.

ADOPTÉE

16-02-20

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE FÊTE NATIONALE

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

DE NOMMER Mme Brigitte Nicol, responsable de la Fête Nationale et de présenter une demande d'aide financière auprès de la Société de la Fête Nationale.

ADOPTÉE

17-02-20

VOIRIE
TÉLÉPHONES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Il est proposé par Steve Lapointe,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE CHANGER les deux téléphones des employés municipaux par des i phone 7 avec la compagnie Sogetel.

ADOPTÉE

INFO

DEMANDE DE REVÊTEMENT RANG SAINT-CYRILLE
Mesdames Marielle Lemieux, Liette St-Pierre ainsi que M. Jonathan Goupil s'abstiennent de donner leur opinion sur ce dossier vu qu'ils habitent dans le rang St-Cyrille.

Le conseil municipal a pris connaissance d'une demande des résidents et/ou propriétaires de terrain du rang Saint-Cyrille;

Ceux-ci souhaitent fortement qu'un revêtement soit fait selon les normes exigées pour de tels travaux soit exécutés dans le rang Saint-Cyrille.

Ces gens pour la plupart sont présents à la rencontre du conseil municipal, le conseil municipal est d'accord avec cette demande.

Le conseil municipal a comme projet de faire le fond du rang du Lac et rang St-Cyrille pour l'année 2020 et pour l'année 2021 faire le revêtement soit

en traitement de surface ou asphalte pour le rang St-Cyrille et finir le rang du Lac en traitement de surface.

La demande a été transférée à la Députée Stéphanie Lachance pour une possible subvention.

18-02-20 **RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT**
FOURNITURE D'UN POSTE DE POMPAGE DES EAUX USÉES

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire est Matériaux économiques inc. avec un montant total soumissionné de 121 425.00\$ taxes exclues. De plus, Matériaux économiques inc. a déposé une soumission complète et entièrement conforme;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Régis Prévost,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'OCTROYER le contrat à Matériaux économiques inc. pour un montant de 121 425.00\$ taxes exclues pour la fourniture d'un poste de pompage des eaux usées conditionnel à l'acceptation de notre demande de subvention dans la TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE

SERVICES DE SÉCURITÉ D'INCENDIE :

19-02-20 **COMITÉ & LOISIRS**
ENGAGEMENT ANIMATRICE TERRAIN DE JEUX

La conseillère Martine Rouillard s'abstient de prendre part à cette décision vu qu'elle est en conflit d'intérêts.

CONSIDÉRANT QUE l'animatrice du terrain de jeux de l'an dernier est intéressée à revenir pour l'été 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Liette St-Pierre,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ENGAGER Audrey Rouillard comme animatrice pour le terrain de jeux pour l'été 2020.

ADOPTÉE

20-02-20 **CONTRAT PATINOIRE & SUBSTITUT**

Il est proposé par Jonathan Goupil,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ENGAGER comme responsable du chalet & de la patinoire Brittany Turgeon ainsi que Laurie Brochu au salaire minimum. Elles se partageront le temps.

Pour le restant de l'hiver, l'entretien de la patinoire sera confié à l'employé municipal Yves Lapointe.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Une lettre de remerciement de Nouvel Essor est lue au conseil remerciant la municipalité pour le don octroyé pour soutenir leurs missions.

Une lettre de remerciement pour le déneigement de la rue Comeau qui est très sécuritaire et bien déneigé.

Mme la mairesse lie une lettre de réflexion adressée aux membres du conseil municipal au départ des personnes âgées qui quittent leur résidence à cause de perte de capacité pour se diriger dans des maisons d'hébergement dédiées pour ce type de personnes, mais en dehors de la Municipalité. Cette lettre sera transmise au Comité de développement.

VARIA :

PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme la mairesse invite les personnes présentes à la période de questions.

21-02-20

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Liette St-Pierre,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la séance soit levée à 20h10.

ADOPTÉE

RÉSOLUTIONS DU PROCÈS-VERBAL DU 3 FÉVRIER 2020

« Je, Marielle Lemieux, maire, ai approuvé toute et chacune des résolutions que le présent procès-verbal contient, conformément à l'article 142 (2) C.M. ».

Mme Marielle Lemieux
Mairesse

Mme Dany Robert
Directrice générale